



Services Municipaux

Bureau municipal

Secrétariat (418) 339-2543

Télécopieur (418) 339-3105

Courriel st-casimir@infotek.qc.ca

Maire : Dominic Tessier Perry 418-339-3034

Les conseillers :

Poste No 1 Michel Trottier 418-339-2446

Poste No 2 André Filteau 418-339-2343

Poste No 3 Danielle Du Sablon 418-339-2653

Poste No 4 Louis-P. Douville 418-339-2837

Poste No 5 Denis Naud 418-339-2047

Poste No 6 Raymond Beaudoin 418-325-4818

Incendie/ Ambulance/Police : **911**

Services municipaux

Permis de construction : 418-339- 2543

René Savard, directeur général

Bibliothèque 418-339-2909

Ange-Aimée Asselin, Bibliothécaire

Services Sociaux

O.M.H du Grand Portneuf 1-833-284-0016

(info@omhgp.com)

Entraide St-Casimir 418-339-3234

Prévention Suicide 1-866-277-3553 (Sans frais)

Services Québec : 1-877-644-4545.

Travaux publics

David Grondin 418-339-2543

Service Paroissiaux

Presbytère 418-339-2951 (mardi de 9h00 à 11h30)

Denis Bélanger, prêtre modérateur

Michel Laquerre, responsable 418-339-2784

Gilles Naud, resp. cimetière 418-339-3086

Paroisse Sacré-Cœur de Jésus

Françoise Marcotte, secrétaire 418-268-3220

L'Éclaireur 418-339-2543

Mise en page : Carole Germain



PROCHAINE PUBLICATION : 18 DÉCEMBRE 2020

DATE DE TOMBÉE : 10 DÉCEMBRE 2020

(APRÈS CETTE DATE, AUCUN ARTICLE NE SERA ACCEPTÉ)

PUBLICATION DANS L'ÉCLAIREUR

Afin d'informer la population, nous invitons les organismes communautaires de la municipalité à nous faire parvenir la programmation de leurs activités.

Date de tombée : 15 du mois pour l'édition du mois suivant.

À noter que pour l'édition du mois de janvier 2021, la date de tombée est devancée au 10 décembre.

C'est avec plaisir que nous publierons vos informations.



Abrégé de la séance ordinaire du 9 novembre 2020

Adoption du calendrier 2021 des séances ordinaires du conseil (voir avis public page 3)

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose au conseil l'état mentionnant le nom des personnes endettées envers la municipalité pour taxes municipales impayées.

Adoption du budget de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf pour l'année 2021. La quote-part de la municipalité est de 138 894.22\$.

Adoption du second projet de règlement numéro 194-2020 modifiant le règlement de zonage numéro 139-2015 afin de permettre les résidences de tourisme comme usage spécifiquement permis à l'intérieur de la zone RB/A-3.

Adoption du règlement numéro 195-2020 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de la Municipalité de Saint-Casimir.

Vous pouvez consulter les procès-verbaux et les règlements en ligne sur le site internet de la municipalité au www.saint-casimir.com

La prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu le **lundi 14 décembre 2020 à 20h00.**

René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier



AVIS PUBLIC

CALENDRIER 2021 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité :

QUE :

Lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 9 novembre 2020, le conseil de la Municipalité de Saint-Casimir a adopté la résolution suivante :

Résolution 2020-11-09-204

CALENDRIER 2021 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

CONSIDÉRANT que l'article 148 du Code Municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir avant le début de chaque année civile le calendrier des séances ordinaires pour la prochaine année en fixant le jour et l'heure du début de chacune de celles-ci;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller André Filteau
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Raymond Beaudoin
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal en 2021. Les séances se tiendront à la Salle paroissiale et débuteront à 20h00 les jours suivants :

Date	Réunion	Jour
2021-01-11	Régulière	Lundi
2021-02-08	Régulière	Lundi
2021-03-08	Régulière	Lundi
2021-04-12	Régulière	Lundi
2021-05-10	Régulière	Lundi
2021-06-14	Régulière	Lundi
2021-07-12	Régulière	Lundi
2021-08-09	Régulière	Lundi
2021-09-13	Régulière	Lundi
2021-10-04	Régulière	Lundi
2021-11-22	Régulière	Lundi
2021-12-13	Régulière	Lundi

ADOPTÉE

DONNÉ À SAINT-CASIMIR, ce 10^{ème} jour de novembre 2020.

René Savard

René Savard
Directeur général et secrétaire-trésorier

Aux membres du conseil municipal de
Municipalité de Saint-Casimir

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés (ci-après les « états financiers ») de Municipalité de Saint-Casimir (ci-après « la municipalité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2019 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2019 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Observation - informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la municipalité inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages 11, 12, 13 et 18, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la municipalité à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la municipalité ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information

financière de la municipalité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

-nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

-nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la municipalité;

-nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

-nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la municipalité à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la municipalité à cesser ses activités;

-nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

-nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la

réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique A122600

92, place du 21-Mars, Nicolet (Québec) J3T 1E9

Nicolet, 11 mai 2020

Organisme Saint-Casimir

Code géographique 34078

S12

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

		Réalisations 2018	Budget 2019	Réalisations 2019			Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	1 607 437	1 644 453	1 667 258			1 667 258
Compensations tenant lieu de taxes	2	68 926	81 425	90 722			90 722
Quotes-parts	3					140 411	
Transferts	4	256 156	199 385	95 686		45 990	141 676
Services rendus	5	120 425	178 689	136 874		40 551	177 425
Imposition de droits	6	44 544	22 500	38 879			38 879
Amendes et pénalités	7	6 148	5 000	3 465			3 465
Revenus de placements de portefeuille	8					3 128	3 128
Autres revenus d'intérêts	9	12 721	6 000	15 861		11	15 872
Autres revenus	10	87 547	1 600	11 141		17 919	29 060
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	2 203 904	2 139 052	2 059 886		248 010	2 167 485
Investissement							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15	432 604		1 398 105			1 398 105
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17						
Autres	18	383				(18 451)	(18 451)
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
	20	432 987		1 398 105		(18 451)	1 379 654
	21	2 636 891	2 139 052	3 457 991		229 559	3 547 139
Charges							
Administration générale	22	345 453	373 548	360 146	5 257		365 403
Sécurité publique	23	227 035	250 445	264 817	32 934		297 751
Transport	24	339 615	353 600	309 692	174 606		484 298
Hygiène du milieu	25	483 331	486 708	463 570	310 986	242 283	876 428
Santé et bien-être	26	4 857	8 600	9 076			9 076
Aménagement, urbanisme et développement	27	86 519	55 680	50 589			50 589
Loisirs et culture	28	182 419	190 702	168 755	32 102		200 857
Réseau d'électricité	29						
Frais de financement	30	99 662	91 069	35 581		4 656	40 237
Effet net des opérations de restructuration	31						
Amortissement des immobilisations	32	526 177		555 885	(555 885)		
	33	2 295 068	1 810 352	2 218 111		246 939	2 324 639
Excédent (déficit) de l'exercice	34	341 823	328 700	1 239 880		(17 380)	1 222 500

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

10

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

		Réalisations 2018 Administration municipale	Budget 2019 Administration municipale	Administration municipale	Réalisations 2019 Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Excédent (déficit) de l'exercice	1	341 823	328 700	1 239 880	(17 380)	1 222 500
Moins: revenus d'investissement	2	(432 987)	()	(1 398 105)	(18 451)	(1 379 654)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(91 164)	328 700	(158 225)	1 071	(157 154)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
Immobilisations						
Amortissement	4	526 177		555 885	19 413	575 298
Produit de cession	5				74	74
(Gain) perte sur cession	6			1 277	448	1 725
Réduction de valeur / Reclassement	7					
	8	526 177		557 162	19 935	577 097
Propriétés destinées à la revente						
Coût des propriétés vendues	9	17 848		(849)		(849)
Réduction de valeur / Reclassement	10					
	11	17 848		(849)		(849)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux						
Remboursement ou produit de cession	12					
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13					
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14					
	15					
Financement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			11 867		11 867
Remboursement de la dette à long terme	17	(222 300)	(320 500)	(209 330)	(24 427)	(233 757)
	18	(222 300)	(320 500)	(197 463)	(24 427)	(221 890)
Affectations						
Activités d'investissement	19	(44 400)	()	(19 063)	(4 559)	(23 622)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20			39 243		39 243
Excédent de fonctionnement affecté	21				15 669	15 669
Réserves financières et fonds réservés	22				7 128	7 128
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23				(822)	(822)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	(44 400)		20 180	17 416	37 596
	26	277 325	(320 500)	379 030	12 924	391 954
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	186 161	8 200	220 805	13 995	234 800

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

BUREAU MUNICIPAL FERMÉ

Veillez noter que pour la période des fêtes, le bureau de la Municipalité sera fermé du lundi 21 décembre 2020 au vendredi 1^{er} janvier 2021 inclusivement.

Réouverture le lundi 4 janvier 2021.

JOYEUSES FÊTES À TOUS!





AVIS PUBLIC

**ADOPTION DU BUDGET, DES TAUX DE TAXES ET DE LA TARIFICATION DES SERVICES
MUNICIPAUX POUR 2021**

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité :

QUE :

Les prévisions budgétaires, les taux de taxes ainsi que les tarifications pour les services municipaux pour l'année 2021 seront adoptées lors de la séance extraordinaire du 14 décembre 2020 à 20h00, à l'endroit ordinaire des séances du conseil.

Qu'il y sera également adopté le programme triennal d'immobilisations pour les années 2021-2022-2023.

Le but de la séance portera uniquement sur le budget.

DONNÉ À SAINT-CASIMIR, ce 10^{ème} jour de novembre 2020.

René Savard

René Savard
Directeur général et secrétaire-trésorier

LE CONTENU DU JOURNAL L'ÉCLAIREUR EST LIMITÉ À DE L'INFORMATION. LA MUNICIPALITÉ N'ACCEPTE PAS D'ARTICLES D'OPINION DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT. NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT D'ACCEPTER OU DE REFUSER CERTAINS TEXTES.



LIGNE ENTRAIDE AÎNÉS PORTNEUF

418-337-3658

(Accessible de 8 h à 19 h / 7 jours sur 7)



INTERDICTION D'INSTALLER DES BALISES À NEIGE DANS L'EMPRISE DE VOTRE RUE



La Municipalité de Saint-Casimir souhaite rappeler qu'il est interdit, en vertu de l'article 8.2.1 du Règlement de zonage 139-2015, d'installer des balises à neige à l'intérieur de l'emprise de la municipalité, sur une rue publique.

Souvent utilisés pour établir les limites pour le déneigement, ces balises peuvent être installés uniquement à l'intérieur des limites des terrains privés. À cet égard, il est important de savoir que pour la plupart des résidences, l'emprise de la municipalité inclut une partie des espaces gazonnés des terrains et de la surface carrossable, et non seulement le bas-côté et la bordure ou le trottoir.

Il n'est donc pas permis d'installer ce type de balise à la limite extrême de la surface carrossable, de la bordure ou du trottoir en façade de votre domicile, tel qu'illustré sur la photo ci-contre. Cela risquerait en fait de poser problème lors du déneigement et d'endommager la machinerie.

Pour mieux connaître quelles sont les limites de votre terrain et quelle est l'emprise de la municipalité, vous pouvez consulter votre certificat de localisation.

Vous pouvez également communiquer avec nous pour vous en donner une approximation.

Nous vous remercions de votre collaboration.

René Savard
Directeur général et secrétaire-trésorier
2020-11-19



PROGRAMME D'AUTO-INSPECTION EN PRÉVENTION DES INCENDIES

Depuis quelques années, le Service de sécurité incendie (SSI) de la Municipalité de Saint-Casimir fait des visites de prévention des incendies chez les citoyens.

Étant donné la situation actuelle, le SSI a choisi de s'orienter vers un formulaire d'auto-évaluation pouvant être rempli en ligne. En procédant ainsi, il est possible d'éviter les visites à domicile, de contribuer à réduire la propagation de la Covid-19 et d'assurer la sécurité des membres de votre Service de sécurité incendie.

Par ailleurs, la Municipalité de Saint-Casimir s'est dotée depuis quelques mois d'un système d'alerte concernant la sécurité civile. La sécurité civile désigne tous les moyens mis en œuvre par les organismes publics (municipalité, pompiers, policiers, etc.) pour assurer la sécurité des citoyens, des biens et de l'environnement lors d'événements d'envergure risquant de menacer votre sécurité.

À cet effet, l'application Echo MMS permet de joindre les citoyens rapidement advenant le cas où la municipalité doit le faire en urgence. Les messages envoyés pourraient être, par exemple, un avis de tornade, d'inondations, de tempête de neige, de fermeture temporaire de route ou même encore les avis d'ébullition de l'eau potable dans votre secteur.

La municipalité profite donc de cette démarche pour recueillir les renseignements nécessaires à la mise en place de ce système. Veuillez prendre note que les renseignements recueillis resteront confidentiels et seront strictement utilisés par la municipalité. Vous aurez donc dans les prochaines semaines plus de détails concernant la mise en place de cette application.

Pour ce qui est du formulaire d'auto-inspection, vous trouverez le lien sur la page d'accueil du site Internet de la municipalité www.saint-casimir.com et sur les pages Facebook « [Loisirs de Saint-Casimir](#) » et « [Service de Sécurité Incendie Saint-Casimir](#) ». Vous pouvez aussi envoyer un courriel à l'adresse plus bas et nous vous enverrons le lien.

Si vous avez des questions ou pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec les responsables de la prévention des incendies par courriel à l'adresse preventionincendie@saint-casimir.com ou avec la municipalité au 418 339-2543.

Nous vous remercions de votre collaboration afin de remplir rapidement le formulaire d'auto-inspection. Si vous n'êtes pas en mesure de le remplir par Internet, veuillez communiquer avec la municipalité et un responsable communiquera avec vous pour le remplir à distance.

Patrick Auger
Directeur du Service de sécurité incendie
21 octobre 2020

Bureau local fermé.

Depuis le samedi 25 juillet 2020, l'église est ouverte à nouveau en cette période de pandémie.

Le **dimanche 25 octobre 2020** après la **messe** célébrée par l'abbé Henri-Paul Potvin et des fidèles présents, le **8^e tirage** de 10 des **400 billets vendus** au profit de l'église de Saint-Casimir a été effectué.

Vous êtes cordialement invités à vous joindre à nous lors des prochaines célébrations, **À TOUS LES DIMANCHES DU MOIS : 9h00.**

*Accès par les portes centrales uniquement... Les consignes sanitaires sont bien respectées.

Résultats : Les noms pigés sont les suivants :

1^{er} prix de 200\$: **M. Pierre-J. Tessier**, Rue Tessier Ouest, Saint-Casimir.

2^e prix de 100\$: **M. Gérard Sylvain**, Rue Guillaume Le Pelletier, Québec.

3^e prix de 50\$: **Auberge du Couvent**, Boulevard-de-la-Montagne, Saint-Casimir.



Les chèques aux gagnants seront expédiés par la poste.

Félicitations à vous et merci spécial aux détenteurs de billet(s) pour leur générosité !

Le prochain tirage sera effectué après la messe : **dimanche le 29 novembre 2020.**

Louiselle Soulard (Duchesneau), membre du CCOL pour l'église de Saint-Casimir

OUVROIR ST-CASIMIR

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE L'OUVROIR EST FERMÉ TEMPORAIREMENT ÉTANT DONNÉ LA SITUATION ACTUELLE AVEC LA COVID-19.

CEPENDANT, LA CLOCHE BLEUE EST DE NOUVEAU DISPONIBLE POUR LE DÉPÔT DES SACS DE VÊTEMENTS. C'EST LA RESSOURCERIE QUI SE CHARGERÀ DE LA VIDER.

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION.



NAVETTE OR de la Corporation de *Transport régional de Portneuf*

La prochaine navette au départ de Saint-Casimir aura lieu le **jeudi 10 décembre 2020 à 8h15**, à l'Église.

Pour réserver votre place :

1-877-329-3686 (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30)

4,25\$ pour un aller simple

- ***Veillez noter que le port du masque est obligatoire dans l'autobus et ce, durant tout le trajet vers votre destination.***

Nos services



- 📍 Accueil, écoute, références
- 📍 Cuisines collectives
- 📍 Accompagnement en situation de rupture conjugale
- 📍 Cafés-Causeries à St-Raymond et Donnacona
- 📍 Conférences
- 📍 Activités spéciales
- 📍 Ateliers d'information
- 📍 Ateliers de cuisine enfant(s) parent
- 📍 Interventions individuelles
- 📍 Accès à internet
- 📍 Prêt de livre

Notez bien que tous nos services et activités sont offerts dans le respect des mesures sanitaires et pour la sécurité de tous.

**Pour information 418-337-3704 ou 1-888-337-3704,
www.carrefourimportneuf.com ou **

CALENDRIER DES COLLECTES

VOUS TROUVEREZ, ENCARTÉ DANS CE JOURNAL, LE CALENDRIER DES COLLECTES POUR L'ANNÉE 2021.

VEUILLEZ LE CONSERVER POUR VOUS Y RÉFÉRER.

CUEILLETTE DES MATIÈRES ORGANIQUES

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QU'À PARTIR DU MOIS DE DÉCEMBRE, LA CUEILLETTE DES MATIÈRES ORGANIQUES SERA EFFECTUÉE UNE FOIS PAR MOIS.

La cueillette des déchets et des matières recyclables continue de se faire aux deux semaines. Pour les dates spécifiques, veuillez consulter votre calendrier des collectes.



Écocentre de St-Alban / Heures d'ouverture	
COORDONNÉES : 1160, Route Philomène-Thibodeau (route 354) G0A 3B0 Téléphone : 418-876-2714 ou sans frais : 1-866-760-2714	<u>HORAIRE :</u> Vendredi et samedi : 8h à 15h45
Écocentre de St-Ubalde / Heures d'ouverture	
COORDONNÉES : 570, Rang St-Paul G0A 4L0 Téléphone : 418-876-2714 ou sans frais : 1-866-760-2714	<u>Fermé pour la saison hivernale.</u> Réouverture prévue au printemps 2021.

Communiqué de presse

Programme RÉSILIENT pour les entreprises de la Capitale-Nationale et la région de Portneuf

Québec, le 17 novembre 2020 – Dans une optique d'aide à la reprise économique, l'organisme délégué, Accès Travail Portneuf, a été interpellé pour rendre disponible le programme RÉSILIENT. Ce programme d'accompagnement d'urgence est offert aux entreprises du secteur de la restauration, bars et salle de conditionnement physique en réponse à un besoin prisé du territoire de la Capitale-Nationale. 60 entreprises pourront bénéficier d'un accompagnement et de formations. Il s'agit d'un programme, initié dans le territoire de Donnacona, rendu possible grâce à la participation financière de 105 000 \$ du gouvernement du Québec.

RÉSILIENT : Un programme d'accompagnement

Ce projet est dispensé par la Clinique d'accompagnement entrepreneurial du Québec (CAEQ), une entreprise reconnue pour ses programmes d'accompagnement d'entrepreneurs partout au Québec. D'une durée de trois mois, le programme RÉSILIENT est déployé auprès des entreprises vivant actuellement des situations engendrées par la COVID-19, qui nécessitent des solutions rapides et qui doivent se préparer dès maintenant pour la reprise économique. Le programme RÉSILIENT vise à :

- Aider les entrepreneurs à bien gérer la situation actuelle créée par la COVID-19 en instaurant des mesures d'atténuation, de continuité des affaires et de relance des opérations;
- Développer un plan d'action concret pour leur permettre de s'adapter et de rebondir plus rapidement;
- Accroître leurs connaissances et leurs compétences de gestionnaires;
- Briser l'isolement et favoriser l'apprentissage des bonnes pratiques d'affaires.

« Votre gouvernement s'est engagé à être présent pour accompagner et soutenir les entreprises pour assurer la vitalité économique du Québec. Le soutien au programme RÉSILIENT est un exemple concret de cet engagement. Nous sommes conscients des enjeux auxquels les entreprises sont confrontées, et je salue les initiatives qui sont mises sur pied pour les appuyer dans le contexte d'incertitude actuel. C'est en apportant continuellement des solutions et en développant notre résilience que nous allons rendre nos entreprises plus fortes et plus agiles face aux nombreux défis du contexte économique actuel et du marché du travail. »

Jean Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Mauricie

« À l'aube de la reprise de l'économie, des entreprises sont menacées. C'est en acceptant d'être RÉSILIENT qu'un entrepreneur réussira à rebondir et à traverser la crise. Le programme RÉSILIENT accompagne les entrepreneurs dans leur prise de décisions maintenant et les incite à passer à l'action avant qu'il ne soit trop tard. »

Alexandre Vézina, entrepreneur-conseil et co-fondateur de la Clinique d'accompagnement entrepreneurial du Québec.

Pour de plus amples renseignements sur le programme RÉSILIENT, contactez Julie Trudel au 418 284-2552 ou par courriel au jtrudel@portneufplus.com.

La **Clinique d'accompagnement entrepreneurial du Québec (CAEQ)** est une entreprise dont la mission est de rendre accessible au plus grand nombre d'entrepreneurs un accompagnement stratégique qui repose sur une démarche de réflexion et d'action structurée et professionnelle.

— 30 —

Sources :

Marie-Frédéric Michaud,
Coordonnatrice aux communications
CAEQ
Tél. : 418 953-4746
mfmichaud@caeqc.ca
<https://caeqc.ca/>

Claire Fleury
Directrice générale
Accès Travail Portneuf
Tél. : 418 329-2511
cfleury@portneufplus.com
<https://www.accestravailportneuf.com>

Avec la participation financière de :



Besoin de parler ?

Empathie Accueil
Confidentialité Respect
Non jugement

TEL-AIDE
QUÉBEC
Service d'écoute téléphonique

Service d'écoute téléphonique
Solitude, détresse, anxiété, idées suicidales...

Ouvert de 9h à minuit, 7 jours sur 7

418 686-2433

Québec métro

SANS FRAIS

1 877 700-2433

Portneuf, Charlevoix, Bas St-Laurent,
Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine

www.telaide.qc.ca



En parler, ça fait du bien...

Petites annonces

Terrains à vendre

Terrain boisé à vendre à Saint-Casimir

Très bien situé, à la sortie du village, **boulevard de la Montagne**, avant le # 170, **grand terrain boisé** avec « **possibilité de construction** ». Superficie 1 488.30 mètres carrés. **Service d'aqueduc inclus**. À proximité de tous les services : **épicerie, quincaillerie, station d'essence et garage, école, pharmacie, hébergement, caisse, etc. ...**

Louiselle Soulard 418-339-2852



Nouveau!

municipalité de
Saint-Casimir

Développement résidentiel municipal

(avec tous les services)

1,50\$
du pied carré

1 ^{re} phase				2 ^e phase		
12 798	12 801	12 811	12 812	12 808	12 811	12 808
Vendu	Vendu	Vendu	Vendu	5	Vendu	7
Rue des Moissons						
13	1	11	10	Vendu	8	
18 481	108	12 828	18 142	8 348	12 848	
Rue des Pionniers		Rue Barbeau				

418 339-2543
www.saint-casimir.com
Entre montagnes et rivières

BOTTIN DES ENTREPRISES

CATEGORIE	NOM	TELEPHONE
ALPHABÉTISATION	L'Ardoise	418-339-2770
ALIMENTATION	Marché Alain Thibault	418-339-2930
	Dépanneur Super soir	418 339-3455
	Le Garde-Manger	418-339-2770
	Nomade Junerie inc. (Kombuca de miel)	418 455-2899
	La Ferme des jeunes pousses (Marc-André Demers)	418-933-4985
APICULTEUR / MIEL	Jean-Claude Tessier	418 339-2810
	Ferme Apicole Mosaïque	418 455-2899
ARTISANAT	Pied-de-Poule (rendez-vous uniquement)	418-997-2169
BOUTIQUE	La Ruche Voisine (miel, artisanat et produits du terroir)	418-455-2899
CHENIL	Chenil de JUCO	418 339-3829
CHIROPRA TIQUE	Chiropratique St-Casimir	418-339-4070
COIFFEURS (EUSES)	Boutique O'Poil	418-325-5776
	Salon Mode Chantal Langlois	418-339-3223
	Coiffure Sylvie Gingras	418-325-5111
	Salon Lynda Bédard	418-339-3039
	Salon Sophie Tessier	418-339-2870
CONSTRUCTION	CYM Construction inc. (entrepreneur général)	418-284-4089
DESCENTE EN RIVIÈRE	Les Excursions de l'Ouest	418-339-3410
ELECTRICIEN	Entreprises A. Massicotte Électrique	418-216-2058
	Entreprises Électro-Paul	418-339-2683
ÉMONDAGE	Les Entreprises A. Massicotte Électrique, Division Émondage	418-216-2058
ENGRAIS	Centre d'engrais Portneuf-Mauricie	418-339-2869
ENTREPOSAGE	Marcel Béland	418-339-2751
ENTRETIEN PAYSAGER	Gerry Welsh	418-339-2214
FUNERARIUM	Funérarium Lacoursière	418-339-2212
GARAGE	Garage Jean-Noël Sauvageau	418-339-2634
	Garage Ghislain Tessier	418-339-3133
	PJ Service Mécanique	418-339-2194
	Julien Auto St-Casimir	418-339-2844
GRAPHISME	Ordi-concept Lise Brochu	418-339-2144
HEBERGEMENT	Auberge du Couvent	418-339-3232
	Gîte pour les Amis	418-339-2320
INDUSTRIE	Contreplaqué Saint-Casimir	418-339-2313
	Les Contenants Durabac inc.	418-339-2191
LAVAGE SOUS-PRESSION	Lavage DMP (Kevin Perron)	418-284-3631
LOCATION CHAPITEAUX	Relais du Lac Blanc 1991	418-339-2979
MATÉRIAUX RECYCLES	Matériaux récupérés de Portneuf	418 339-1212

MICROBRASSERIE	Microbrasserie Les Grands Bois	418-325-4211
NOTAIRE	Me Joscelyn Bélanger	418-325-2507
ORGANISATION EVENEMENT	Les évènements Bro-mar	418-339-2144
PHARMACIE	Pharmacie Mailhot, Robitaille, Moisan (Brunet)	418-339-3456
PHOTOGRAPHE	Photographies Étienne DuSablon	418-339-2653
PISCICULTURE	J.K.L. La Cédrière Bio-Pisciculture	418-339-1222
QUINCAILLERIE	BMR / La Coop Novago	418-339-2011
RÉSIDENCE POUR AÎNÉS	Résidence St-Casimir	418-339-2711
	Maison des Pionniers	418-339-3131
RÉSIDENCE POUR HANDICAPÉS	Yves Savard	418 339-3282
RESTAURATION (BAR)	Bar-Laitier du Vieux Moulin	418-339-4488
	Buffet du Rapide (traiteur)	418-339-3230
	Café Ringo	
	Casse-croûte O Velcro (saisonnier)	
SALLE DE SPECTACLE	Théâtre des Grands Bois	418 266-3815
SÉCHAGE DE GRAINS	Ferme du Rapide Sud	819 996-3210
SEMENCES	Semences Laquerre La Coop Novago	418-339-2474 418-339-2011
SERVICE ADMINISTRATIF	Services Andrée Gosselin	418-326-5082
SERVICE FINANCIER	Caisse Desjardins de l'ouest de Portneuf	418-339-2265
	Daniel Tessier (conseiller Industrielle Alliance)	418-325-4979
SOINS ÉNERGETIQUES ET DETENTE	Nathalie Genest	418-325-4034
SOINS ESTHETIQUES	Esthétique Sandrine Touzin	819-383-5533
STATION-SERVICE	Dépanneur Conrad Audet	418 339-3455
	PJ Service Mécanique	418-339-2194
TATOUEUR	Dragosh Tatoueur	418-339-3588
TRANSPORT	Transyb	418-339-2215
	Transport Langlois	418-326-2292
	Transport Forestier J. Welsh III Inc.	418 268-3168 418 339-2112
TRANSPORT ET EXCAVATION	Albert Tessier Dave Tessier	418-339-2964 418-325-4072 418-339-2964 418-325-4686
VÉHICULES RÉCRÉATIFS	St-Casimir Autos Polaris	418 339-2250
	Sports Plus St-Casimir	418 339-3069

* : Merci de nous faire part de tout oubli, ajout ou correction à cette liste.

Cartes d'affaires

Cartes d'affaires

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

381 boulevard de Lanaudière
Sainte-Anne-de-la-Pérade QC G0X 2J0

T. 418 325-2507, poste 1304
F. 418 325-2517

M^e Yannick Pepin
Notaire

200-25 rue des Forges, case postale 1356
Trois-Rivières QC G9A 5L2

T. 819 379-0133, poste 5228
F. 819 379-4207

@ yannick.pepin@mallette.ca

1 800 693-0133

mallette.ca

Les Entreprises
AM^{assicotte} Electricque inc.

La corporation des maîtres électriciens du Québec

Entrepreneur électricien

- Résidentiel
- Commercial
- Industriel

Alexandre Massicotte
propriétaire

418 216-2058



BMR
Novago Coopérative

SAINT-CASIMIR
685 Boulevard de la Montagne | 418 339-2011

Les Entreprises
AM^{assicotte} Electricque inc.

Division émondage

- Service de nacelle
- Émondage
- Élaguage
- Service de déchiquetage
- Essoûchement
- Travaux avec fil électrique

Alexandre Massicotte
Maître électricien et propriétaire

Corporation des maîtres électriciens du Québec
RBQ : 5671-7432-01

Tél. : 418 216-2058 • Cell. : 418 283-2661
a.massicotteemondage@hotmail.com



 Chiropratique
St-Casimir
Familiale et sportive

Dre Marjorie Montminy
Chiropraticienne D.C.

110 place de l'église (Presbytère)
St-Casimir

(418) 339-4070
marjoriemontminydc@chiropratiquescasimir.com

 Centre d'aide,
d'écoute téléphonique
et de renseignements des
gais et lesbiennes du Québec

1-888-505-1010/aide@gaiecoutte.org

Les ENTREPRISES
St-Ubalde Inc.

RBQ# : 8297-3983-28

Installateur Ecoflo BIONEST
ENVIROSEPTIC

 CARRIÈRES
St-Ubalde Inc.

- Entrepreneur général • Excavation
- Transport • Installations septiques
- Sable • Terre • Gravier

2 sites pour vous servir :

St-Ubalde
Lac-aux-Sables

361 boul. Chabot St-Ubalde • 418 277-2060
www.entstubald.com

Entreprise Leduc et fils inc.

gestionleduc@gmail.com
165 rue de l'église St-Thuribe, QC, GOA 4H0

Alexandre : 418-325-4246
Pierre : 418-325-4024



 NIR : R-192032-5
NEQ : 1174023615

- Transport
- Déneigement

Cartes d'affaires

Cartes d'affaires


34 chambres conviviales - Déjeuner continental inclus
Cuisine et salon sur étage - Ascenseur
Permis apportez votre vin - Wi-fi gratuit



aubergeducouvent.com

Bouquets & Bouquins
L'art du thé, des livres et des fleurs
Suivez-nous sur Facebook
405 rue Saint-Paul
Saint-Ubalde, G0A 4L0
bouquetsetbouquins@gmail.com
Service de livraison 418-283-4610

LES GRANDS
BOIS
MICROBRASSERIE
ST-GASMIIL



Arboriculteur
Diplômé

Alexis St-Germain

Élagage, abattage, taille de haie

418-326-0517
alexistgermain@gmail.com
Saint-Ubalde

GILLES LAMONTAGNE
Courtier immobilier BAC en marketing



Courtier de votre région!

418.948.1000

RE/MAX accès
agence immobilière



**NOËL
ARRIVE...**

Vous cherchez des idées
pour votre



- grand travailleur
- jardinier en herbe
- bûcheron du dimanche
- acériculteur givré
- déneigeur préféré
- ou amateur de vitesse et de nature (gars ou fille)

**NOUS AVONS LE CADEAU QU'IL VOUS FAUT
POUR SURPRENDRE ET FAIRE PLAISIR**

MÉCANIQUE
Michel Delisle
ATELIER RÉPARATION MÉCANIQUE

225, rue Rompré, Saint-Ubalde **418.277-9004**

L'Échangerie de Portneuf
Groupe d'échange de services



L'Échangerie fait appel aux talents, aux habiletés et aux connaissances des personnes par l'échange de services entre eux. La valeur d'échange est le temps. Pour s'y inscrire : 418-326-1284 ou echangerie@solportneuf.org

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
		1 Bibliothèque 13h30 à 15h30	2 <u>Récupération</u> <u>Matières</u> <u>Organiques</u>	3 Bibliothèque 18h30 à 20h30	4	5 Bibliothèque 10h00 à 12h00
6 <u>Messe</u> <u>St-Casimir</u> <u>9h00</u>	7	8 Bibliothèque 13h30 à 15h30	9 <u>Déchets</u>	10 Bibliothèque 18h30 à 20h30	11	12 Bibliothèque 10h00 à 12h00
13 <u>Messe</u> <u>St-Casimir</u> <u>9h00</u>	14 <u>CONSEIL</u> <u>MUNICIPAL</u> <u>20H00</u>	15 Bibliothèque 13h30 à 15h30	16 <u>Récupération</u>	17 Bibliothèque 18h30 à 20h30	18	19 Bibliothèque 10h00 à 12h00
20 <u>Messe</u> <u>St-Casimir</u> <u>9h00</u>	21 <u>Bureau</u> <u>Municipal</u> <u>FERMÉ</u>	22 <u>Bureau</u> <u>municipal</u> <u>FERMÉ</u> Bibliothèque FERMÉE	23 <u>Bureau</u> <u>Municipal</u> <u>FERMÉ</u> <u>Déchets</u>	24 <u>Bureau</u> <u>Municipal</u> <u>FERMÉ</u> <u>Messe</u> <u>St-Casimir</u> <u>19h00</u> Bibliothèque <u>FERMÉE</u>	25  <u>Bureau</u> <u>Municipal</u> <u>FERMÉ</u>	26 Bibliothèque FERMÉE
27 <u>Messe</u> <u>St-Casimir</u> <u>9h00</u>	28 <u>Bureau</u> <u>Municipal</u> <u>FERMÉ</u>	29 <u>Bureau</u> <u>Municipal</u> <u>FERMÉ</u> Bibliothèque FERMÉE	30 <u>Bureau</u> <u>Municipal</u> <u>FERMÉ</u> <u>Récupération</u>	31 <u>Bureau</u> <u>Municipal</u> <u>FERMÉ</u> Bibliothèque <u>FERMÉE</u>		